

## L'amour ...

... que faire quand il fait mal ?

## La famille ...

... que faire lorsqu'elle ne nous protège plus ?

## L'honneur ...

... que faire quand il blesse ?

## La peur ...

... que faire lorsqu'on a peur de son propre compagnon ?

## La douleur ...

... n'a pas de place au sein de la famille.

## Les coups ...

... ne sont pas acceptables.

Vous avez le droit à une vie sans violence et sans peur.

Beaucoup de personnes et de nombreux organismes sont là pour vous soutenir.

**Vous n'êtes pas toute seule !**

**Vous obtiendrez davantage d'informations auprès du :**

FRIG – « Projet fribourgeois d'intervention contre la violence domestique »  
Freiburger Interventionsprojekt gegen häusliche Gewalt (FRIG)

Wölflinstr. 4, 79104 Freiburg  
Tél. : 0761/ 8 97 35 20  
courriel : [info@frig-freiburg.de](mailto:info@frig-freiburg.de)  
Internet : [www.frig-freiburg.de](http://www.frig-freiburg.de)

Stand : 2017 / français

Interventionsprojekt



**NON**  
à la violence

contre

les femmes et les  
enfants

« Des disputes ? Ça arrive même dans les bonnes familles... »

### **MAIS :**

La violence contre les femmes et les enfants n'est jamais justifiable – ni dans le couple (marié ou non), ni au sein de la famille.

Les actes de violence sont des actes passibles d'une peine.

*Art. 1 alinéa 1- Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne :*  
« La dignité de l'être est intangible. »

*Art. 2 alinéa 2 - Loi fondamentale :*  
« Chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique. »

Que les actes de violence viennent de commencer ou qu'ils durent depuis longtemps, que vous vouliez vous séparer ou non de votre compagnon, une chose est sûre :

**Vous avez le droit que l'on vous vienne en aide.**

### **Numéro d'urgence de la police : 110**

Secours jour et nuit  
en cas de danger imminent

Vous trouverez conseils, assistance et protection auprès des organismes suivants. Ils traiteront votre histoire en toute confidentialité.

### ***Vous avez des questions au sujet du droit de séjour***

Service d'assistance juridique d'urgence  
Tél. : 0172/ 7 45 19 40

### ***Vous avez des questions au sujet de votre protection et vous avez besoin d'aide pour sortir du cercle de la violence***

Service d'urgence migration  
dans la maison « Franz-Hermann-Haus »  
Sundgaullee 8, 79110 Freiburg  
Tél. : 0761/ 13 78 20

### **Service de conseil pour les femmes victimes de violences domestiques**

Conseils et informations, également en cas d'expulsion  
Wölflinstr. 4, 79104 Freiburg  
Tél. : 0761/ 3 10 72

Horaires : sur rendez-vous téléphonique

### **Maison de protection des femmes et des enfants**

Ici, les femmes maltraitées et menacées trouvent protection et refuge avec leurs enfants.  
Joignable en permanence, jour et nuit !  
Tél. : 0761/ 3 10 72